



Lithium Complex grease EP-2/3 Blue

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830
Date d'émission: 21-7-2015 version: 1.0

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : Lithium Complex grease EP-2/3 Blue
code du produit : 65000HDB
Type de produit : Pâte

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation professionnelle
Catégorie fonction ou usage : Lubrifiants et additifs

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

MPM International Oil Company
Cyclotronweg 1
2629 HN Delft - Nederland
T +31 (0)15 2514030 - F +31 (0)15 2514031
info@mpmoil.nl - www.mpmoil.nl

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : +31 (0)15 2514030 (08.00 - 17.00 GMT+1)

| Pays | Organisme/Société | Adresse | Numéro d'urgence | Commentaire |
|---------|--|---------------------------------------|-------------------|-------------|
| Belgium | Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid | Rue Bruyn B -1120 Brussels | +32 70 245 245 | |
| France | Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Angers C.H.U | 4, rue Larrey 49033 Angers Cedex 9 | +33 2 41 48 21 21 | |

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Le produit n'est pas soumis à un étiquetage selon les directives CE ou selon la législation nationale pertinente.

2.3. Autres dangers

PBT: non pertinent – pas d'enregistrement requis

vPvB: non pertinent – pas d'enregistrement requis

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

| Nom | Identificateur de produit | % | Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP] |
|----------------------------------|---------------------------|-----|---|
| N-Phenyl benzolamine derivatives | | < 1 | Aquatic Chronic 2, H411 |

Texte complet des phrases H: voir rubrique 16

Lithium Complex grease EP-2/3 Blue

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

| | |
|----------------------------|--|
| Général | : Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. |
| Après inhalation | : Veiller à un apport d'air frais. |
| Après contact avec la peau | : Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé et se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. |
| Après contact oculaire | : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. |
| Après ingestion | : Faire boire de l'eau en grandes quantités par petites gorgées (effet de dilution). Consulter immédiatement un médecin. Mettre la victime au repos. |

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'informations complémentaires disponibles

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Nul.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

| | |
|------------------------------------|---|
| Moyens d'extinction appropriés | : poudre, mousse résistant aux alcools, eau pulvérisée, dioxyde de carbone. |
| Agents d'extinction non appropriés | : Jet d'eau à grand débit. |

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

| | |
|-------------------|---|
| Danger d'incendie | : Echauffement/combustion: libération de gaz/vapeurs (très) toxiques p.ex.: monoxyde de carbone - dioxyde de carbone. |
|-------------------|---|

5.3. Conseils aux pompiers

| | |
|---|--|
| Mesures de précaution contre l'incendie | : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire. |
| Protection en cas d'incendie | : Appareil de protection respiratoire autonome isolant, à adduction d'air. |
| Autres informations | : Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. |

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

| | |
|-------------------|---|
| Mesures générales | : Le produit répandu peut être dangereusement glissant. |
|-------------------|---|

6.1.1. Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

| | |
|-----------------------|--|
| Procédés de nettoyage | : Quantités importantes: mettre les substances solides dans des récipients qui ferment. Éponger avec un produit absorbant inerte (par exemple du sable, de la sciure, un agglomérant universel, un gel de silice). |
| Autres informations | : Peut être glissant sur dur, zone de marche régulier. |

6.4. Référence à d'autres rubriques

Informations sur les équipements de protection individuelle - voir le chapitre 8. Information sur la manipulation sécuritaire - voir la section 7.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

| | |
|---|--|
| Précautions à prendre pour une manipulation sans danger | : Ne pas vider le récipient avec de la pression. |
| Mesures d'hygiène | : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Éviter le contact avec la peau et les yeux. |

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

| | |
|--|--|
| Mesures techniques | : Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. |
| Conditions de stockage | : Maintenir l'emballage au sec et bien fermé pour éviter une contamination et l'absorption d'humidité. |
| Produits incompatibles | : base. Acide fort. Agents oxydants. |
| Prescriptions particulières concernant l'emballage | : Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine. |

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Nul.

Lithium Complex grease EP-2/3 Blue

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures techniques:

Ne nécessite pas de mesures techniques spécifiques ou particulières.

Protection des mains:

Porter des gants appropriés.

Protection oculaire:

Lunettes de protection

Protection de la peau et du corps:

Combinaison.

Protection des voies respiratoires:

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire

Contrôle de l'exposition de l'environnement:

Éliminer conformément aux prescriptions locales applicables.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|--|----------------------------|
| État physique | : Solide |
| Aspect | : Pâte. |
| Couleur | : Bleu(e). |
| Odeur | : caractéristique. |
| Seuil olfactif | : Aucune donnée disponible |
| pH | : Aucune donnée disponible |
| Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1) | : Aucune donnée disponible |
| Point de fusion | : Aucune donnée disponible |
| Point de congélation | : Aucune donnée disponible |
| Point d'ébullition | : > 300 °C |
| Point d'éclair | : > 200 °C |
| Température d'auto-inflammation | : Aucune donnée disponible |
| Température de décomposition | : Aucune donnée disponible |
| Inflammabilité (solide, gaz) | : Aucune donnée disponible |
| Pression de vapeur | : Aucune donnée disponible |
| Densité relative de vapeur à 20 °C | : Aucune donnée disponible |
| Densité relative | : Aucune donnée disponible |
| Masse volumique | : ca. 900 g/l |
| Solubilité | : insoluble. |
| Log Pow | : Aucune donnée disponible |
| Viscosité, cinématique | : Aucune donnée disponible |
| Viscosité, dynamique | : Aucune donnée disponible |
| Propriétés explosives | : Aucune donnée disponible |
| Propriétés comburantes | : Aucune donnée disponible |
| Limites d'explosivité | : Aucune donnée disponible |

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible.

10.2. Stabilité chimique

Aucune information disponible.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

Lithium Complex grease EP-2/3 Blue

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

10.4. Conditions à éviter

Aucune information disponible.

10.5. Matières incompatibles

Réactions exothermiques avec: Matières comburantes. Acide fort. bases fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas de combustion: libération de gaz/vapeurs nocifs/irritants p.ex.: monoxyde de carbone - dioxyde de carbone.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

| | |
|--|---|
| Toxicité aiguë (orale) | : Non classé |
| Toxicité aiguë (cutanée) | : Non classé |
| Toxicité aiguë (inhalation) | : Non classé |
| Corrosion cutanée/irritation cutanée | : Non classé |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | : Non classé |
| Sensibilisation respiratoire ou cutanée | : Non classé |
| Mutagénicité sur les cellules germinales | : Non classé |
| Cancérogénicité | : Non classé |
| Toxicité pour la reproduction | : Non classé |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) | : Non classé |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) | : Non classé |
| Danger par aspiration | : Non classé |
| Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles | : Selon la Directive pour les préparations 1999/45/CE le produit est classé non dangereux. Le mélange est classé non dangereux dans le sens de l'ordonnance CE n° 1272/2008 (GHS). |
| Autres informations | : Pas de données propres. Ne présente pas de risque particulier dans des conditions normales d'hygiène industrielle. Lorsqu'ils sont utilisés et manipulés conformément aux spécifications, le produit n'a aucun effet nocif à notre expérience et les informations qui nous sont fournies. |

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

| | |
|---|---|
| Général | : Ne peut pas échouer dans l'eau souterraine, l'eau potable ou l'égout. |
| Toxicité aquatique aiguë | : Non classé |
| Toxicité chronique pour le milieu aquatique | : Non classé |

12.2. Persistance et dégradabilité

Lithium Complex grease EP-2/3 Blue

| | |
|------------------------------|--------------------------------|
| Persistance et dégradabilité | Aucune information disponible. |
|------------------------------|--------------------------------|

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Lithium Complex grease EP-2/3 Blue

| | |
|------------------------------|---|
| Potentiel de bioaccumulation | Pas d'informations complémentaires disponibles. |
|------------------------------|---|

12.4. Mobilité dans le sol

Lithium Complex grease EP-2/3 Blue

| | |
|-----|---------------------------|
| Sol | Aucune donnée disponible. |
|-----|---------------------------|

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Lithium Complex grease EP-2/3 Blue

PBT: non pertinent – pas d'enregistrement requis

vPvB: non pertinent – pas d'enregistrement requis

12.6. Autres effets néfastes

| | |
|------------------------|---|
| Autres effets néfastes | : L'évaluation a été effectuée en s'inspirant de la méthode de calcul de la directive "Préparations". |
|------------------------|---|

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

| | |
|--|---|
| Méthodes de traitement des déchets | : Ne pas éliminer avec les ordures ménagères. |
| Recommandations pour l'élimination des déchets | : Éliminer en centre de traitement agréé. |

Lithium Complex grease EP-2/3 Blue

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Déchets

: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Les emballages contaminés doivent être entièrement vidés et peuvent être réutilisés après un nettoyage adéquat. Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être éliminés. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

| ADR | IMDG |
|---|----------------|
| 14.1. Numéro ONU | |
| Non applicable | Non applicable |
| 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU | |
| Non applicable | Non applicable |
| 14.3. Classe(s) de danger pour le transport | |
| Non applicable | Non applicable |
| 14.4. Groupe d'emballage | |
| Non applicable | Non applicable |
| 14.5. Dangers pour l'environnement | |
| Non applicable | Non applicable |
| Pas d'informations supplémentaires disponibles | |

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre

Non applicable

Transport maritime

Non applicable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Ne contient aucune substance soumise au RÈGLEMENT (UE) N° 649/2012 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux

La/Les substance(s) n'est/ne sont pas soumise(s) au règlement (CE) n° 850/2004 du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2004 concernant les polluants organiques persistants et modifiant la directive 79/117/CEE

15.1.2. Directives nationales

Pays-Bas

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen : Aucun des composants n'est listé

SZW-lijst van mutagene stoffen : Aucun des composants n'est listé

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Borstvoeding : Aucun des composants n'est listé

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Vruchtbaarheid : Aucun des composants n'est listé

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Ontwikkeling : Aucun des composants n'est listé

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

Lithium Complex grease EP-2/3 Blue

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte intégral des phrases H et EUH:

| | |
|-------------------|--|
| Aquatic Chronic 2 | Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 2 |
| H411 | Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |

SDS MPM REACH

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit